

POUR UNE DECENTRALISATION VERITABLE ET SOLIDAIRE

**MARS
2026**

CONTRIBUTION

ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

*Porter la voix des maires
des petites villes*

L'Association des
petites villes de France
fédère depuis 1990 les
petites villes de 2 500
à 25 000 habitants,
pour promouvoir leur
rôle spécifique dans
l'aménagement du
territoire. Elle compte
aujourd'hui près de 1 200
adhérents, présents dans
tous les départements
de France métropolitaine
et d'outre-mer.

40 ans après les grandes lois de 1982-83, le ressenti des maires est unanime : la décentralisation, qui devait conduire à une plus grande liberté pour les collectivités, est de plus en plus encadrée par l'État : verticalité des décisions et recentralisation, défaut de concertation, réduction des moyens et des marges de manœuvre financières des collectivités locales pour faire face aux nouveaux défis et assurer leurs missions de service public, des appels à projet plus nombreux et toujours plus complexes, qui défavorisent les petites villes en manque d'ingénierie.

A cela s'ajoute un État territorial en pleine reconstruction, devenu de plus en plus tatillon, en même temps qu'il devenait de plus en plus défaillant et impécunieux.

Cet encadrement accru des libertés locales a des effets : une perte d'efficacité liée à l'éloignement du cœur de la prise de décision, une dilution des responsabilités que les citoyens peinent à comprendre, un essoufflement de la démocratie locale en raison d'un réel sentiment d'impuissance, y compris du côté des élus locaux.

L'APVF ne demande pas un nouveau grand soir de la décentralisation sans une refonte globale et préalable des finances locales.

Redonner du souffle à la décentralisation suppose de rendre aux élus locaux leur pouvoir financier, leur capacité à faire des choix en responsabilité, mais aussi de leur permettre d'absorber les crises qui se succèdent.

Ce renforcement de l'autonomie locale, indispensable au maintien des liens de solidarité entre les collectivités, et notamment entre les départements et les petites villes, doit s'accompagner de mesures fortes de simplification et de clarification.

Les transitions écologique, démographique, démocratique et même numérique, en cours et à venir, ne seront réussies qu'avec les maires et par une action de proximité renforcée.

L'APVF invite l'ensemble des parties prenantes à réfléchir aux moyens de sortir d'une décentralisation théorique, pour aller vers une décentralisation concrète, effective et vécue sur le terrain.

Il est important de passer d'une « décentralisation de papier » à une « décentralisation en actes ». Notre contribution dans le cadre du chantier lancé par le Premier ministre, Sébastien Lecornu, s'articulera autour de trois grands axes : plus d'autonomie (I), plus de lisibilité (II) et plus de proximité (III), conditions essentielles d'une action publique locale efficace et robuste, capable de répondre aux attentes et de réagir aux chocs.

POUR UNE DECENTRALISATION VERITABLE ET SOLIDAIRE

1) Redonner du pouvoir aux élus locaux

Pour une autonomie fiscale réelle : de la liberté d'agir à la capacité de faire

Quarante ans après les lois de décentralisation, un constat s'impose : les collectivités sont toujours plus responsables, mais de moins en moins libres. Les maires le vivent au quotidien :

- des compétences accrues,
- des normes toujours plus nombreuses,
- mais des marges de manœuvre financières qui n'ont cessé de se réduire.

■ Ce que demande l'APVF

- L'APVF ne demande pas un chèque en blanc. Elle demande de la responsabilité.
 - Une autonomie fiscale claire, lisible et réelle.
Une collectivité doit pouvoir décider en responsabilité, c'est-à-dire pouvoir expliquer et assumer ses choix devant ses habitants.
L'autonomie fiscale doit être calculée sur des impôts dont les élus fixent les taux.
 - Toute suppression d'impôt local doit être compensée, intégralement et durablement, par une autre ressource fiscale (il faut cesser de remplacer l'impôt par des dotations, non garanties dans le temps).
- Des liens retissés entre citoyens, collectivité et services publics
La disparition progressive de la fiscalité locale a rompu un lien essentiel, celui entre le contribuable (ménages et entreprises), la collectivité locale et le service public rendu.
C'est pourquoi l'APVF propose la création d'une contribution locale résidentielle universelle, avec un objectif politique clair :
 - Redonner du sens à l'impôt local,
 - Garantir le maintien des services de proximité,
 - Offrir de la visibilité financière aux élus,
 - Renforcer le consentement à l'impôt par la transparence et la responsabilité,
 - Renforcer les liens de citoyenneté et d'appartenance à une collectivité.

POUR UNE DECENTRALISATION VERITABLE ET SOLIDAIRE

2) Clarifier et simplifier

Pour une action publique locale plus lisible et plus efficace

Aujourd'hui, l'action publique locale souffre moins d'un manque d'acteurs que d'un excès de superpositions. Trop d'interventions croisées, trop de complexité... et au final personne n'est vraiment responsable :

- pour les citoyens, c'est illisible,
- pour les élus, c'est inefficace,
- pour les finances publiques, c'est coûteux.

■ Ce que demande l'APVF

- Une subsidiarité réelle et non théorique

Le principe est simple : la bonne décision est celle qui est prise au bon niveau, par le bon acteur, avec les moyens adéquats.

→ L'APVF défend :

- La possibilité de transferts de compétences complets, clairs, et financés, fondés sur le volontariat et la subsidiarité ;
- la faculté d'adapter les règles aux réalités locales quand l'intérêt général le justifie.

- Une décentralisation réussie suppose une vraie déconcentration

Les petites villes ne demandent pas le retrait de l'État. Bien au contraire, elles demandent un État partenaire, présent, agile et responsable.

→ L'APVF propose de :

- Relancer un dialogue structuré État-collectivités, notamment via la Conférence nationale des territoires ;
- Faire du Préfet le seul interlocuteur et responsable de l'administration déconcentrées de l'Etat dans le département ;
- Reconnaître le couple Maire/Préfet comme pivot de l'action publique locale ;
- Garantir que rien ne se décide sur les services publics locaux sans la prise en compte de l'avis des élus locaux.

- Une simplification de l'action publique

La nécessaire simplification de l'action publique doit passer par un allègement significatif du stock et du flux de normes qui, chaque année, ralentissent et renchérissent la gestion locale.

→ L'APVF demande

- Un renforcement du rôle et des moyens du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) ;
- La modernisation du contrôle de légalité, notamment par la réduction du nombre d'actes pris par les collectivités devant être transmis au préfet.

POUR UNE DECENTRALISATION VERITABLE ET SOLIDAIRE

3) Décider au plus près des habitants

Plus de proximité pour répondre aux besoins concrets

Relever les défis des transitions écologiques, démographiques et démocratiques ne peut s'opérer que dans le cadre de politiques de proximité, au plus près du terrain.

■ Ce que demande l'APVF

- Faire confiance à l'échelon de proximité

L'APVF prône une subsidiarité opérationnelle : l'échelon le plus pertinent agit, dispose des moyens nécessaires et rend des comptes aux habitants. En matière de logement, l'APVF propose de :

- Renforcer le rôle du Maire dans les commissions d'attribution des logements sociaux ;
- Différencier les politiques de l'Habitat : avec la crise profonde et durable du logement, il est indispensable de clarifier les responsabilités et d'aborder la politique du logement à l'échelle du bassin de vie.

- Redonner une voix aux maires dans les instances de décision

L'APVF alerte sur une gouvernance trop verticale, notamment en matière de santé et d'environnement. L'APVF préconise :

- Une représentation renforcée des Maires et des élus locaux dans les instances de santé, notamment dans les ARS et la gouvernance des hôpitaux.
- Une plus forte présence des Maires et des élus locaux dans la gouvernance des agences de l'eau.

De manière générale, l'APVF plaide pour une gouvernance pensée à l'échelle des bassins de vie.

- Favoriser la co-construction des politiques publiques à l'échelle des bassins de vie

- Renforcer le rôle des Maires dans les instances communautaires : l'APVF propose que la Conférence des Maires soit obligatoirement saisie pour avis sur les projets de délibérations stratégiques avant leur examen en conseil communautaire (budgets locaux, définition de l'intérêt communautaire...).

L'APVF plaide pour une vision de l'action publique territoriale plus efficace et plus démocratique et pour une autonomie financière réelle. Mais, aucune réforme territoriale ne pourra réussir sans une refonte de la fiscalité locale et aussi sans un vrai changement de comportement de la haute administration vis-à-vis des élus locaux. Il faut apprendre à faire confiance !

POUR UNE DECENTRALISATION VERITABLE ET SOLIDAIRE

En résumé, ce qu'il ne faut plus faire.

1) Depuis une quinzaine d'années, l'État a supprimé des ressources-clés comme la taxe d'habitation ou des impôts de production (CVAE, C3S) en les remplaçant par des mécanismes de compensation pas toujours équitables. On aboutit à des collectivités dépendantes pour plus de la moitié de leurs dépenses de fonctionnement des transferts de l'Etat.

L'APVF demande donc que les collectivités territoriales retrouvent des marges d'autonomie fiscale.

2) Trop de compétences demeurent éclatées et superposées.

A première vue, la répartition des compétences est plutôt lisible. Au bloc local, la proximité, au Département la solidarité, à la Région le développement économique. Ce qui est devenu problématique, c'est la confusion des compétences. On ne sait plus qui fait quoi. A force de chevauchements et de création d'outils nouveaux (plans, autorités, schémas) et d'interventions de l'Etat, on a empilé des dispositifs qui rendent illisibles l'action publique, comme on le voit pour le logement. Il faut un principe simple une compétence avec un seul chef de fil.

3) Ne pas oublier les petites villes.

L'État a renoncé ses trente dernières années à une politique d'aménagement du territoire structurée. Nous l'avons remplacée par une gestion par crise (banlieues, politique de la ville, désindustrialisation, revitalisation...). Sous la pression de la contrainte budgétaire, on a fait des économies, là où ça se voyait le moins, c'est-à-dire loin de Paris avec des fermetures et de restructuration de services publics dans les petites villes et la ruralité. Une décentralisation réellement aboutie ne peut qu'aller de pair qu'avec une relance vigoureuse d'une politique d'aménagement du territoire.

La décentralisation doit contribuer à réduire les fractures et les disparités territoriales. Il faut donc repenser les mécanismes de péréquation de l'Etat vers les collectivités mais aussi entre collectivités d'une même strate pour organiser un transfert entre territoires riches et pauvres.

POUR UNE DECENTRALISATION VERITABLE ET SOLIDAIRE

Pour l'APVF, ce qu'il faut faire.

- 1) Adapter les normes aux réalités locales
- 2) Mettre en place une véritable réforme des finances locales sans laquelle il ne se passera rien, avec l'idée de redonner un pouvoir de taux aux collectivités territoriales et notamment aux communes pour laquelle l'APVF propose l'instauration d'une contribution résidentielle de financement du service public local.
- 3) Une décentralisation véritable dans les départements qui fasse du préfet le seul interlocuteur et responsable de l'administration déconcentrée de l'Etat.
- 4) L'instauration d'un dialogue structuré en pérenne entre l'Etat et les collectivités territoriales.
- 5) Un changement des pratiques et des mentalités de la haute administration afin qu'elle fasse enfin confiance à l'intelligence territoriale.